

FICHE DES PRINCIPALES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE

LAMBESC

COD	NOM DE LA SERVITUDE	ACTE QUI L'A INSTITUEE	SERVICE RESPONSABL DE LA SERVITUDE
A1	<p><u>BOIS ET FORETS</u> Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.</p>	<p>Forêt communale de Lambesc. Surface : 892 ha 75 ca.65 ca Arrêté du 8 Avril 1911. La commune de Lambesc est également intéressée par le périmètre de protection des forêts communales de Charleval, La Barben, Pélissanne et la Roque d'Anthéron</p>	<p>OFFICE NATIONAL DES FORÊTS 46, Avenue Paul Cézanne 13098 AIX EN PROVENCE CEDEX 02</p>
A 2	<p><u>DISPOSITIF D'IRRIGATION</u> Servitudes pour la pose de canalisations souterraines d'irrigation.</p>	<p>Décret 63-509 du 15 Mai 1963 (art.6 du cahier des charges générales des concessions). Aménagement hydraulique de la région de la Trévaresse réseau de Gavarri, réseau de Croignes et d'Aubergue.</p>	<p>SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE Le Tholonet 13603 AIX EN PROVENCE</p>
AC 1	<p><u>MONUMENTS HISTORIQUES</u> Servitudes de protection des monuments historiques.</p>	<p>Ministère de la Culture et de la communication, DRAC PACA, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 10 place de la Joliette - 13567 MARSEILLE CEDEX 2</p>	
I 2	<p><u>ENERGIE HYDRAULIQUE</u> Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie des marées, des lacs et des cours d'eau en faveur des concessionnaires d'ouvrages déclarés d'utilité publique.</p>	<p>Ouvrage : Chute de Mallemort. Décret du 6 Avril 1972.</p>	<p>ELECTRICITE DE FRANCE Pôle Industrie Service et Ingénierie Méditerranée Service A.J.I.F.L. 140, avenue Viton 13482 MARSEILLE CEDEX 20</p>
I 4	<p><u>ELECTRICITE</u> Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique).</p>	<p>Lignes électriques : 400 KV 2 circuits Boutre -Tavel 400 KV 2 circuits Réaltor - Tavel 225 KV Roquerousse - St Estève 63 KV Lambesc - Roquerousse 63 KV Gontard - Mallemort</p>	<p>RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE Service d' E.D.F. Z.A.C. des Chabauds 13320 BOUC BEL AIR</p>

AVRIL 2001

CODE	NOM DE LA SERVITUDE	ACTE QUI L'A INSTITUEE	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
INT 1	<u>CIMETIERES</u> Servitudes relatives au voisinage des cimetières.	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361.4 du Code des Communes.	MINISTERE DE L'INTERIEUR Direction Générale des Collectivités Locales
PM 1	<u>SECURITE PUBLIQUE</u> Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.	Loi n° 82-600 du 13 Juillet 1982. Article 5-1 - 1er alinéa. P.P.R. Seismes, Mouvements de terrain. Voir annexe 5.3.3.A. Approuvé par arrêté préfectoral du 30 Juin 1988. P.P.R. Inondation Voir annexe 5.3.3.B. Approuvé par arrêté préfectoral du 21 Février 2001.	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT D.D.E. 7, Avenue Général Leclerc 13003 MARSEILLE
PT 3	<u>TELECOMMUNICATIONS</u> Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications (lignes et installations téléphoniques et télégraphiques).	Art. L.47 à L.53 et D.408 à D.411 du Code des Postes et Télécommunications. Câble souterrain N°349. Arrêté préfectoral de pose du 25 Janvier 1974.	FRANCE TELECOM Direction Régionale 134, Avenue de Hambourg BP 830 13278 MARSEILLE CEDEX 8
T 1	<u>VOIES FERREES</u> Servitudes relatives aux chemins de fer. La notice technique correspondant à cette servitude peut être demandée ou consultée dans les locaux où le P.O.S. est mis à la disposition du public.	Loi du 15 Juillet 1845. Loi du 28 Décembre 1892. Arrêté Ministériel du 18 Mars 1991.	S.N.C.F. Division Equipement Esplanade St. Charles 13232 MARSEILLE CEDEX 1
T 5	<u>RELATIONS AERIENNES</u> Servitudes aéronautiques de dégagement.	Aérodrome d'AIX LES MILLES. Approuvé par arrêté ministériel du 21 Septembre 1993.	SERVICE SPECIAL DES BASES AERIENNES La Quatuor 40, Route Galice 13082 AIX EN PROVENCE CEDEX 2